

comte d'Artois. lui succéda sous le nom de Charles X.

Louis XVIII, est l'auteur de la charte constitutionnelle. Ce prince avait pour devise : l'exactitude est la politesse des rois. On sait que, lorsqu'il rentra en France, en 1815, son frère, le duc d'Artois, depuis Charles X, qui le précédait, prononça ce mot, qui est resté célèbre : "Rien n'est changé en France ; il n'y a qu'un Français de plus."

1824-1836—12.

8me—CHARLES X, (Charles-Philippe) né en 1757 à Versailles. La mort de Louis XVIII l'appela au trône. Voici les faits marquants de son règne : maintien du ministère Villèle ; abolition de la censure (23 sept 1824) ; traité avec St-Domingue (17 avril 1825) ; loi du sacrilège (20 avril) ; vote d'un milliard d'indemnité pour les émigrés (27 avril) ; sacre du roi dans la cathédrale de Reims (29 mai 1825) ; licenciement de la garde nationale (27 avril 1827) ; rétablissement de la censure (24 juin) ; expédition en Grèce et victoire de Navarin (6 juillet) ; création d'un ministère modéré, présidé par M. de Martignac (4 janvier 1828) ; ce ministère ramena pour quelque temps les esprits, déjà fort mal disposés ; création d'un ministère Polignac (8 août 1830) ; prise d'Alger (juillet 1830). Peu de jours après ce triomphe, le 15 juillet 1830, parurent des ordonnances qui dissolvaient les chambres, convoquaient les collèges électoraux en changeant le mode d'élection, et suspendaient la liberté de la presse. Ces ordonnances inconstitutionnelles excitèrent un soulèvement universel, et en trois jours Charles X fut renversé du trône (27, 28 et 29 juillet 1830) Il abdi-